

PLANNING QUINZAINE

Identité de l'enfant					
Nom :			Prénom :		
Ecole :			Classe :		
Instituteur :					
NOVEMBRE 2025 1ere Quinzaine					
JOUR	PERISCOLAIRE DU MATIN	CANTINE*	PERISCOLAIRE DU SOIR	ALSH DU MERCREDI	
				MATIN Arrivé des enfants 8h30 - 9h00	APRES-MIDI Arrivé des enfants 13h30
*Repas tirés du sac le Mercredi					
LUNDI 03					
MARDI 04					
MERCREDI 05					
JEUDI 06					
VENDREDI 07					
LUNDI 10					
MARDI 11	FERIE				
MERCREDI 12					
JEUDI 13					
VENDREDI 14					

Nota :

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil du périscolaire ou téléchargeable sur le site de la Commune.

Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.

Toutes les cases cochées sont facturées (Article 3-3 du règlement intérieur).

Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 2-1 du règlement intérieur).

Remarques éventuelles :

--

Le paiement ne s'effectue pas au dépôt de planning. Vous devez attendre l'avis des sommes à payer envoyé par courrier par la trésorerie pour régler votre facture par Carte Bancaire, Virement Bancaire, Chèque ou Espèces selon les modalités précisées dans le courrier.

Date :

Signature des parents :

Document à remettre jusqu'au :

Jeudi 30 Octobre 2025*

*Attention : Tout planning rendu après cette date engendrera l'application du tarif E (tarif exceptionnel)

A rendre à l'accueil du service Enfance Jeunesse (Article 2-2 du règlement intérieur).



CETTE STRUCTURE
BÉNÉFICIE DU SOUTIEN
FINANCIER DE LA
CAF DES ARDENNES

